
Métallurgie (industries)
Haute - Savoie
IDCC 836

Convention collective du 16 février 1976

[Étendue par arrêté du 24 août 1979, JO 6 janvier 1980]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

